

TONDEUSE AUTOPORTÉE



DESCRIPTION

Formation destinée aux collectivités, ou aux entreprises voulant répondre au code du travail R233-13-19 concernant la formation sur l'utilisation de tondeuses autoportées.

PROGRAMME

APPORTS DE CONNAISSANCES THEORIQUES

La législation : les obligations de l'employeur et la responsabilité de chacun.

Les différents organismes de prévention et leurs rôles.

Mise au point sur l'autorisation de conduite.

Les différentes catégories de tondeuse.

Rappel partiel du code de la route.

Mise au point sur la prévention des risques sur la route et sur chantier.

Les devoirs du conducteur.

Gestion de l'utilisation des tondeuses.

- Caractéristiques d'une tondeuse autoportée
- Terminologie
- Vérifications générales périodiques
- La prise de poste et la fin de poste
- Les techniques d'utilisation d'une tondeuse

CONDUITE / PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Vérifications des équipements individuels de protection

Vérifications des documents de la tondeuse

Vérifications de la tondeuse

- Etat des équipements de la tondeuse
- Essais de la tondeuse
- Exercices à vides

UTILISATION DE LA TONDEUSE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Mise en place de la partie tonte
- Mise en place du système tonte (lame simple, lame *mulching*)
- Utilisation de la tondeuse, respect du plan de tonte
- Respect de la régularité des andains
- Vidage de la benne (si équipée)
- Arrêt de la tondeuse en fin de journée